



SIGNATURE DE LA
3^{ème} CONVENTION
entre le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges
et l'Université de Limoges

VENDREDI 07 JUIN 2019





Sommaire

■ Introduction	p.03
----------------	------

■ Historique	p.05
--------------	------

- L'hôpital de Limoges avant qu'il ne devienne CHU	p.05
- Les pôles Hospitalo-Universitaires	p.05
- L'activité de recherche au CHU de Limoges	p.06
- L'Université de Limoges 50 ans d'histoire	p.09
- Les conventions entre le CHU et l'Université 1974 et 2013	p.11
- Les dates clés des deux institutions	p.12

■ La convention CHU - Université 2019/2023	p.13
--	------

■ Le Comité de la Recherche BIOMédicale et en Santé Publique (COREBIOSP)	p.14
--	------

■ Le CBRS : un lieu privilégié pour célébrer ce partenariat	p.15
---	------

Jean François Lefebvre, Directeur général du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Limoges, Alain Célérier, Président de l'Université de Limoges, le Pr Pierre-Yves Robert, Doyen de la Faculté de Médecine et le Pr Jean-Luc Duroux, Doyen de la Faculté de Pharmacie signent vendredi 7 juin 2019 la nouvelle convention 2019-2023, en présence de nombreuses personnalités.

Cette convention précise les axes de coopération et de partenariat entre le CHU et l'Université de Limoges (*facultés de médecine et de pharmacie*) dans les domaines du soin, de l'enseignement et de la recherche en santé.

Elaborée dans sa première version il y a plus de 45 ans, en avril 1974, elle fonde la création du Centre Hospitalier et Universitaire de Limoges et assure la cohérence de sa stratégie sur le plan hospitalo-universitaire avec celle de l'Université de Limoges.

LES CHU, UN MODÈLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE QUI A FÊTÉ SES 60 ANS

Les CHU ont été créés par l'ordonnance du 30 décembre 1958 relative à la création des centres hospitaliers et universitaires, à la réforme de l'enseignement médical et au développement de la recherche médicale. Cette ordonnance a instauré l'association, par convention, des centres hospitaliers régionaux publics et des facultés de médecine et de pharmacie, chaque entité conservant sa personnalité juridique.

Elle est à l'origine de la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche qui constitue l'ADN des CHU. Elle fonde également la fonction « hospitalo-universitaire » des personnels médi-

caux et scientifiques qui exercent conjointement des fonctions universitaires et hospitalières.

A ce jour on compte 32 CHU en France. Hôpitaux de proximité, de recours et de référence, ils constituent un outil d'excellence et d'innovation dans le champ de la santé au sens large. Ils sont les garants de la qualité et d'un accès équitable aux soins, dans une dynamique de progrès enviable par beaucoup d'autres institutions. Ce sont également des acteurs majeurs dans le champ de la formation des métiers de la santé, ainsi que dans celui de la recherche médicale.



Les CHU ont vocation à exercer des activités d'expertise et de recours, mais également à offrir une activité de soins de proximité. Cette dernière est en effet nécessaire pour la formation des jeunes médecins dont les CHU ont la charge et concourt aux travaux de recherche des équipes du CHU. Il est nécessaire que les CHU contribuent, aux côtés des autres acteurs, à l'organisation territoriale de ces soins de proximité et à la gradation des soins offerts à la population sur chaque territoire.

Edouard Philippe, Premier Ministre, 18 février 2019.



HISTOIRE :

L'HÔPITAL DE LIMOGES : AVANT DE DEVENIR CHU

L'hôpital de Limoges a vécu et évolué avec l'histoire de la médecine et des missions dévolues aux hôpitaux publics. D'abord réservé aux indigents, il voit progressivement ses missions s'élargir, ses compétences se développer, pour offrir des soins de plus en plus techniques à un public qui s'étend et se diversifie sur le plan social. Cette expansion nécessitera, au lendemain de l'attribution de ses missions universitaires dans les années 70, la création d'un nouveau complexe hospitalier, sur le site de Marcland.

L'hôpital St-Alexis

L'édit de 1656 de Louis XIV interdit la mendicité et institue les hôpitaux généraux, établissements laïcs destinés à recevoir les pauvres. Ancêtre du CHU, l'hôpital général St Alexis est alors fondé en 1657 par le « Conseil de ville », c'est-à-dire le Conseil municipal de Limoges. Créé sur l'emplacement du vieil hôpital de l'abbaye de Saint-Gérald, il est doté des biens des différents hôpitaux, hospices et confréries qui existent alors à Limoges.

A l'époque, l'hôpital est un lieu de refuge et d'assistance où seules les personnes sans ressource se rendent.

La guerre franco-allemande de 1870 fait ensuite évoluer son activité, avec près de 900 militaires accueillis en 1871.

L'hôpital général, années 1950 à 1970.

En 1950, l'hôpital général héberge essentiellement ses services de médecine dans l'immeuble principal en bordure de la rue de l'hôpital et de l'avenue Baudin. Ils se composent de grandes salles de 20 à 30 lits, avec quelques chambres d'isolement de 2 à 3 lits. Des piliers de soutènement et la structure du bâtiment empêchent tout cloisonnement, et seuls des boxes sont aménagés.

Des locaux inadaptés et de faibles capacités d'accueil.

Les installations sanitaires sont rudimentaires et les installations techniques insuffisantes en raison de l'exiguïté des locaux. Le pavillon de chirurgie comprend deux services, comportant chacun une section hommes et une section femmes, composées chacune d'une chambre de 3 lits et d'une grande salle commune plus tard divisée en 3 salles et 2 chambres d'isolement. Le bloc thermique est aménagé entre les services hommes et femmes. Il est alors coupé en deux



Hôpital Général
St Alexis

par un couloir de circulation avec d'un côté une salle d'opérations unique avec une salle de stérilisation annexée, et de l'autre côté, une salle d'examen, une salle de radio-diagnostic et le bureau du médecin chef. Dans les années 50, la maternité (6 chambres à 1 et 2 lits et 2 salles boxées de 12 lits chacune) et la gynécologie (une salle commune de 16 lits et 2 chambres d'isolement) sont encore dans un bâtiment datant de 1897. La maternité ne dispose que d'une salle de travail et d'une salle d'accouchements, et la gynécologie a pour tout plateau technique une salle d'opérations et une salle de pansements.

En regard, la médecine et la chirurgie infantiles sont bien dotées, puisqu'elles occupent un pavillon construit en 1932. Là aussi, les chambres individuelles restent néanmoins rares, les grandes salles communes étant privilégiées. Ces services ont une seule salle d'opérations, et le service de physiothérapie, trop étroit, installe ses appareils dans les couloirs.



L'hôpital Dupuytren, référence de modernité.

La médecine et la technicité des soins continuent considérablement de progresser, et l'hôpital accueille de plus en plus de monde et de nouvelles classes sociales. Les locaux de St-Alexis, d'une autre époque, atteignent leurs limites et le principe d'édification d'un nouvel hôpital émerge dès les années 50. Les 17 hectares jouxtant l'ancien sanatorium du Cluzeau sont alors choisis pour accueillir à la fois l'hôpital et les Facultés de médecine et de pharmacie. Cette proximité entre ces deux entités est enviée par de nombreux CHU.

La conception de ce nouvel hôpital remonte à 1962-1964, et l'avant projet est approuvé en mai 1966 sous la direction assurée par M. Le Picart.

La construction démarre en 1969.

42 mois de travaux sont prévus. La défaillance des trois entreprises de gros œuvre qui se succèdent font prendre un retard conséquent au projet, qui ne sera finalement inauguré qu'en janvier 1976. L'hôpital, baptisé du nom de « Dupuytren », célèbre chirurgien du 19^{ème} siècle natif de Pierre-Buffière, incarne le gigantisme des hôpitaux de cette époque avec 13 niveaux.

Comportant 1 260 lits, l'hôpital Dupuytren est alors ce qui se fait de mieux d'un point de vue médico-technique (scintigraphie, spectrométrie de masse, chromatographie...) et accueille autour de lui de nouveaux pavillons techniques, un internat, un restaurant du personnel, et une crèche.

L'ouverture de l'hôpital Dupuytren inaugure une nouvelle ère des hôpitaux de Limoges, celle du CHU, qui a poursuivi son développement et son rayonnement territorial sur plus de quarante années.

LE CHU DE LIMOGES C'EST AUJOURD'HUI :

- Un établissement public de santé qui accueille et soigne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 tous les patients sans distinction
- L'établissement support du Groupement Hospitaliers de Territoire (GHT) du Limousin qui compte 18 établissements
- Une direction commune avec les centres hospitaliers de St Junien et de St Yrieix, et l'EHPAD de Rochechouart et des équipes médicales de territoire
- 5 hôpitaux :
 - CHU Dupuytren 1
 - CHU Dupuytren 2
 - Centre de gériatrie Chastaingt
 - Hôpital de la mère et de l'enfant
 - Hôpital Jean Rebeyrol
- Près de 2000 lits et places
- Un plateau technique de pointe et une offre de soins d'excellence
- Plus de 700 000 consultations et 50 000 hospitalisations chaque année
- 8 écoles et instituts de formations aux carrières paramédicales et de sages-femmes.
- La formation pratique des étudiants et internes en médecine et pharmacie



147
professionnels
HU

LES PÔLES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES



PÔLE
clinique médicale



PÔLE
neurosciences,
tête, cou, os



PÔLE
gériatrie
clinique



PÔLE
cancer



PÔLE
thorax-abdomen



PÔLE
soins aigus,
bloc et imagerie



PÔLE
biologie-pharmacie



PÔLE
mère-enfant

3500

Internes et étudiants
en médecine,
pharmacie et
odontologie



L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE AU CHU (DONNÉES 2018)

PROMOTION INTERNE

Sont comptabilisés ici les projets de recherche coordonnés par le CHU de Limoges et pour lesquels le CHU est le principal ou l'unique gestionnaire des fonds.

1 562 patients ont été inclus en 2018 dans les services du CHU de Limoges et 5 756 patients dans les centres associés participants aux études portées par le CHU de Limoges, toutes classifications réglementaires confondues.

Nombre études portées par le CHU de Limoges en cours en 2018	Classification réglementaire	Inclusions totales en 2018	Inclusions au CHU Limoges en 2018
26	RBM / RIPH 1	493 patients	276 patients
14	Soins Courants / RIPH 2	464 patients	238 patients
11	Obs / RIPH 3/ données	6361 patients	1221 patients
Inclusions totales		7318 patients	1562 patients

En 2018, 3 projets portés par le CHU ont été retenus aux Programmes Hospitaliers de Recherche Clinique (PHRC) :

- **Projet ADAPT** (porté par le Pr Vignon) :

La dobutamine en traitement d'appoint des cardiomyopathies septiques avec hypoperfusion tissulaire : un essai randomisé, contrôlé, multicentrique. Cette étude prévoit l'inclusion de 270 patients en 24 mois. Projet retenu au PHRC National 2018 avec un financement à hauteur de 1 046 500 euros

- **Projet RESECT COLON** (Dr Jacques) Dissection sous muqueuse endoscopique (ESD) versus mucosectomie piece-meal pour les adénomes non pédiculés de grande taille : un essai contrôlé randomisé : cette étude prévoit l'inclusion de 300 patients en 24 mois. Projet retenu au PHRC National 2018 avec un financement à hauteur de 567 242 euros.

- **TAPP** (Dr Lacorre) Traitement Autologue du Prolapsus. Cette étude prévoit l'inclusion de 214 patientes en 30 mois : Projet retenu au PHRC Interrégional 2018 avec un financement à hauteur de 240 602 euros

D'autres études d'envergure vont être prochainement mises en œuvre :

- **ARISTOTE** (PHRC I 2016): Efficacité des bloqueurs des récepteurs de l'angiotensine à la suite d'une intervention valvulaire aortique pour sténose aortique : étude de phase II, randomisée, multicentrique, en double aveugle. 110 patients

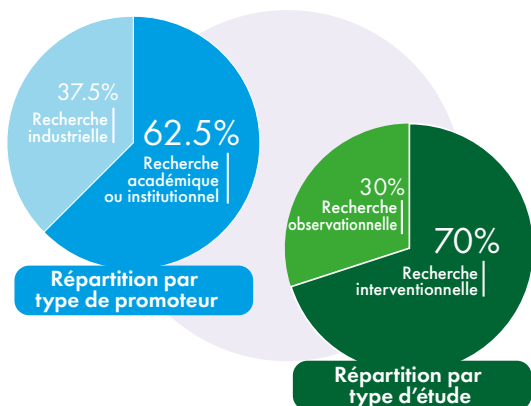
- **COHORTE BIOSUPPORT** : Optimisation de la survie à long terme en transplantation d'organes : de la physiopathologie à la prise en charge optimisée des patients : 150 patients

PROMOTION EXTERNE

On entend par « étude à promotion externe » toute recherche interventionnelle ou observationnelle, portée juridiquement par une entité extérieure – qu'elle soit académique (un autre établissement de santé, par exemple), institutionnelle (comme UNICANCER ou l'INCa) ou privée –, à laquelle les médecins du CHU sont partie prenante en qualité de coordonnateurs des centres participants ou d'investigateurs associés.

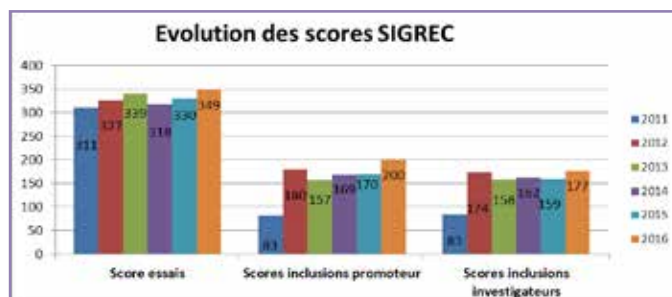
Le nombre de dossiers ouverts à la DRI en 2018 était de 1 155, dont 1 020 en cours de réalisation dans les services (inclusion et/ou suivi des patients).

2 642 inclusions ont été réalisées en 2018 dans les services, dans le cadre de ces études à promotion externe.



DONNÉES SIGREC / SIGAPS 2018 (SUR LES ANNÉES 2013-2017) ET ÉVOLUTION

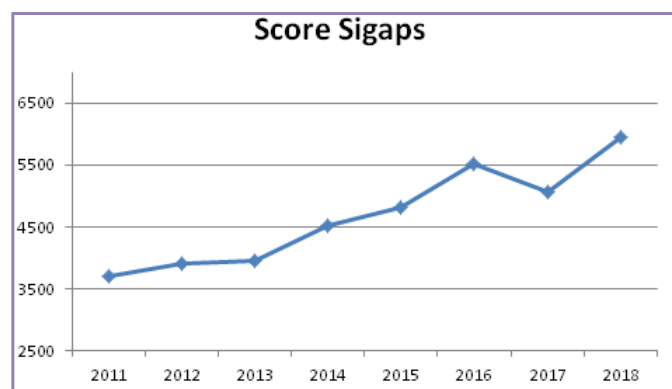
■ SIGREC :



■ SIGAPS :

Les personnels du CHU de Limoges sont auteurs de 515 publications différentes en 2018. Le score SIGAPS est en nette augmentation.

Le nombre de points par article est dans la moyenne nationale mais Limoges est au dessus de la moyenne pour la qualité des publications avec 56% de publications les plus cotées (rang A ou B) en 2018, pourcentage en augmentation.



EQUIPES DE RECHERCHE EN SANTÉ DU SITE HU DE LIMOGES

La coopération avec l'Université de Limoges (UFR de médecine et UFR de pharmacie), le CNRS et l'INSERM constitue un axe fondamental de la stratégie hospitalo-universitaire du CHU. Une des formes de cette coopération est l'Institut de Recherche « GEIST » (Génomique, Environnement, Immunité, Santé et Thérapeutiques), structure qui regroupe les équipes de recherche labélisées et amenée à évoluer dans le cadre du projet de réorganisation de l'Université « Omega Health ».

4 équipes labélisées et 3 équipes d'accueil de GEIST travaillent en étroite collaboration avec le CHU et mènent des recherches transversales, avec le soutien du CIC-P Inserm 1435 :

- UMR CNRS 7276 – Inserm 1262 CRIBL – Contrôle de la réponse immune B et lymphoproliférations (Professeur Michel Cogné, Professeur Jean Feuillard)
- UMR Inserm 1248 – IPRITT Ciblage individuel et prévention des risques en transplantation (Professeur Pierre Marquet)
- UMR Inserm 1092 – RESINFIT – Anti-infectieux : supports moléculaires des résistances et innovations thérapeutiques (Professeur Marie-Cécile Ploy)
- UMR Inserm 1094 - NET - Neuroépidémiologie tropicale (Professeur Pierre-Marie Preux)
- EA 6309 – MMNP – Maintenance myélinique et neuropathies périphériques (Professeur Franck Stürtz)
- EA 6310 – HAVAE – Handicap, Activité, Vieillesse, Autonomie, Environnement (Professeur Jean-Christophe Daviet)
- EA 3842 - CAPTUR - Contrôle de l'Activation cellulaire : Progression Tumorale & Résistance thérapeutique (Professeur Marie-Odile Jauberteau)

Enfin, les membres de l'ancienne équipe ERMA (Equipe de Recherche Médicale Appliquée – Professeur Catherine Yardin) coopèrent désormais avec des physiciens et biologistes au sein de la nouvelle équipe de recherche transdisciplinaire BIO-EM – Bio-electronic medicine project, rattachée à l'UMR CNRS 7252 – XLIM dont le savoir-faire se développe dans les domaines de l'électronique, la photonique, les mathématiques, l'informatique et l'imagerie.



Le CHU de Limoges, de taille moyenne et éloigné des grands centres, a su développer une recherche d'un niveau remarquable et d'une parfaite lisibilité. Son choix assumé d'axes phares bien identifiés avec démonstration de leur capacité productive, de leur notoriété et leur savoir-faire pour des projets d'envergure internationale est remarquable. Il démontre l'importance de mettre en réseau la recherche clinique de l'ensemble des CHU de France afin de constituer un acteur majeur du domaine.



Conclusion du rapport d'évaluation définitif de Juin 2018 du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES), sur les activités de recherche du CHU de Limoges.

UNE COOPÉRATION CHU / UNIVERSITÉ DE LIMOGES SOUTENUE PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET PAR L'ARS NOUVELLE-AQUITAINE

Mairie de Limoges :

■ Soutien de la Mairie de Limoges, en tant que mécène, aux travaux de recherche portés par la Chaire d'excellence de l'Université « E-santé, bien vieillir et autonomie » dirigée par le Pr. Tchalla, chef du pôle Gériatrie clinique du CHU, dont l'objectif est le maintien de l'autonomie via une approche multidisciplinaire alliant des recherches de pointe dans différents domaines tels que la santé, les technologies, le droit et la sémiotique. La spécificité de la Chaire réside dans la volonté d'évaluer les personnes âgées en situation de vie réelle, à domicile, dans le but de prévenir la perte d'autonomie.

Limoges Métropole :

■ Aménagement du campus universitaire Marcland

Département de la Haute-Vienne :

■ Soutien au projet de plateforme d'expérimentation préclinique MICE via la location des locaux actuels du Laboratoire départemental d'analyses et de recherches, à proximité immédiate du CHU.

■ Soutien financier à différents projets portés par le CHU comme par exemple le projet Café Autonomie / Bien vieillir du Pr. Tchalla, démarche éducative collective vers une prévention de la perte d'autonomie

Région Nouvelle-Aquitaine :

■ Soutien financier au projet d'investissement de la plateforme d'expérimentation préclinique MICE : 500.000€ (fonds régionaux obtenus en 2015)
+ 680.000€ (fonds FEDER, en attente de confirmation)

■ Soutien financier aux projets du Centre d'Investigation Clinique (CIC) du CHU, à hauteur de 150.000€ annuels jusqu'en 2018

Quelques exemples de projets récemment soutenus :

- Projet ERMAS du Pr. Feuillard : Etude du rôle des cellules myéloïdes suppressives dans la réactivation virale au cours du sepsis : 50.350€
- Projet SEPSIROS du Dr. Jeannet : Etude de la concentration en dérivés réactifs de l'oxygène (ROS) des Immatures Granuleux au cours du sepsis en cytométrie de flux : 59.830€

■ Soutien financier à l'appel d'offre interne CORC (Comité d'orientation de la recherche en cancérologie en Limousin) : 150.000€ annuels

Quelques exemples de projets récemment soutenus dans le cadre de cet appel d'offres :

- Projet du Pr. Mathonnet : Neutrophines et cellules souches cancéreuses, une nouvelle d'approche de la résistance thérapeutique : 15.350€
- Projet du Pr. Labrousse : Etude de marqueurs moléculaires du cycle cellulaire dans des méningiomes récidivants et non récidivants : 9.615€

ARS Nouvelle Aquitaine :

■ Soutien financier à l'amorçage de l'activité de la nouvelle plateforme d'expérimentation préclinique MICE : 442.000€

■ Soutien financier à l'appel d'offre interne APREL (Appel à Projets équipes Emergentes et Labellisées) : 150.000€ annuels

Quelques exemples de projets récemment soutenus dans le cadre de cet appel d'offres :

- Projet du Pr. Preux : Etude pilote d'une intervention psychoéducatrice sur les aidants des sujets âgés déments en Afrique subsaharienne : 20.000€
- Projet du Dr. Demiot : Explorations précliniques des mécanismes neurotoxiques des neuropathies sensitives induites par des anticancéreux cytotoxiques (paclitaxel, oxaliplatine) en vue d'essais cliniques - Effets de modulateurs pharmacologiques des récepteurs à l'angiotensine II : 50.000€



HISTOIRE :

L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES 50 ANS D'HISTOIRE

A partir de la Libération et jusqu'au début des années 1960, plusieurs figures centrales qui accompagneront le développement de notre Université sont recrutées dans les écoles et collèges universitaires de Limoges, comme Jean-François Jolliet, Albert Duchaigne ou Théophile Yvernaut.

Ces chercheurs travaillent alors étroitement avec la municipalité et bientôt le jeune Rectorat.

Un embryon de réseau international se dessine dès les années 1960, notamment avec l'action du Cercle universitaire « Connaissance de l'Afrique ». Les étudiants sont encore peu nombreux, puisqu'en 1963 l'école de Médecine n'accueille que 413 étudiants, celle de Droit quelques centaines de plus.

Le paysage de la ville change, avec l'émergence de nouveaux bâtiments, construits rapidement comme le restaurant de la Borie en 1966. Les facultés sont créées par décret en 1967-1968 : tout est en place pour la naissance d'une université.

**Le 24 octobre 1968,
l'Université de Limoges
est officiellement créée**

L'Etat a non seulement dialogué avec ses chercheurs, mais aussi avec le personnel politique local – Jacques Chirac, alors secrétaire d'Etat et député de la 3^{ème} circonscription de Corrèze, a appuyé cette naissance, comme Louis Longequeue, maire de la Ville. Le mouvement étudiant de Mai a également souligné l'urgence de créer de nouvelles universités dans le Pays. A Limoges, il a permis d'exprimer le désir de la jeunesse de s'émanciper de la tutelle de l'Université de Poitiers.

De nouveaux locaux sortent de terre, comme l'IUT, construit en quelques mois seulement. A la rentrée 1968, l'Université de Limoges compte 4000 étudiants, dont 1266 en Droit, 939 en Médecine, 760 en Lettres et 132 à l'IUT.

Pendant une dizaine d'années, le développement des composantes va transformer radicalement Limoges, mais aussi la physionomie des villes accueillant tôt des sites distants, comme Egletons (1969).

**1968 - Facultés de Médecine
et de Pharmacie**

Situées d'abord rue François Chénieux, la faculté de Médecine et la faculté de Pharmacie déménagent à côté du CHU. Cette étape s'ajoute à l'histoire pluriséculaire des formations en médecine à Limoges, qui commence au XVII^e siècle, avec la maîtrise des apothicaires (1626), dispensée dans une salle du couvent des Jacobins. Pierre Avril, formé en médecine à Montpellier, inquiet de voir à Limoges des médecins sans titre et sans savoir abuser de la crédulité des malades, fonde en 1646 le Collège royal de médecine de Limoges.

Sur Marcland, les travaux débutent en 1974 et s'achèvent en 1976. En 1980, 130 enseignants forment déjà 2000 étudiants. Médecine et Pharmacie en comptent aujourd'hui 2233 – 1584 en médecine et 649 en pharmacie –, travaillant à proximité du tout nouveau Centre de Biologie et de Recherche en Santé (CBRS) et rayonnant grâce aux huit unités de recherche qui constituent aujourd'hui l'Institut de Génomique, Environnement, Immunité, Santé et Thérapeutiques.

1986 - L'IPAG

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) est créé en 1986. Il accueille aujourd'hui 34 étudiants et les prépare aux concours administratifs dans la Fonction Publique d'Etat, la Fonction Publique Territoriale ou Hospitalière.

L'IPAG occupe le site Turgot, réaménagé en 1996-1998 par l'architecte Massimiliano Fuksas, qui crée en jouant sur la forme ovoïde des amphithéâtres un bâtiment singulier, labellisé Patrimoine du XX^e siècle. Avec un partenariat fort avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, l'IPAG développe des projets internationaux, formant notamment des étudiants sénégalais à l'administration publique.

2008 - Création de l'Agence de Valorisation de la Recherche Universitaire en Limousin

Créée en 2008 par la Région ex-Limousin et l'Université de Limoges, la mission principale de l'AVRUL est de faciliter la valorisation de la recherche des laboratoires de l'Université de Limoges, du projet au chiffre d'affaires.

Le travail de l'AVRUL classe aujourd'hui l'Université de Limoges à la 2^{ème} place nationale en matière de création de start up, au 2^{ème} rang pour le nombre de contrats d'exploitation de Propriété Industrielle signés, au 5^{ème} rang pour le nombre de brevets délivrés. L'Agence permet de souligner combien les sciences appliquées et le lien entre recherche et innovation sont importants à Limoges.

2011 - Création de la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges

Créée en novembre 2011, la Fondation Partenariale de l'Université de Limoges contribue au développement et à la promotion de l'Université. Elle unit les laboratoires, les équipes pédagogiques, les entreprises, les collectivités locales et les chambres consulaires. Elle compte parmi ses membres fondateurs de grands groupes, des établissements, des collectivités territoriales.

La fondation vise à favoriser la notoriété et l'attractivité nationale et internationale de l'Université, veille à l'adaptation des formations aux nouveaux secteurs d'activité, contribue à l'établissement de synergies entre l'Université et le monde socio-économique, soutient la recherche de demain.

2012 - L'ILFOMER

Situé sur le Campus Vanteaux, l'Institut Limousin de Formations aux Métiers de la Réadaptation forme 255 futurs professionnels du domaine paramédical : ergothérapeutes, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes.

L'Institut s'appuie sur les activités de recherche du laboratoire Handicap, Activité, Vieillesse, Autonomie, Environnement (HAAVE). Favorisée par la Région Limousin, accompagnée par l'Agence Régionale de Santé, sa création s'inscrit en référence aux réflexions menées au niveau national dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012.

L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES, C'EST AUJOURD'HUI :

■ Une forte attractivité nationale et internationale

- 16 548 étudiant.e.s
dont 2 146 étudiant.e.s internationaux
- 482 accords de coopération internationale actifs

■ Un excellent taux de réussite en licence

- 21^{ème} sur 74 universités
(enquête ministère 2016)

■ Un taux d'insertion performant

- Licence pro à 30 mois : 86 %,
- Masters à 30 mois : 90 %

■ Une recherche valorisée

- Un incubateur classé 10^{ème} européen (enquête UBI 2014)
- 113 projets incubés depuis la mise en place de l'incubateur en 2000
- 66 projets distingués (dont 32 en coordination) par l'Agence Nationale de la Recherche
- Spécialités de pointe : Optique-électronique, photonique ; Génomique et génétique animale ; Cancérologie ; Cryptographie ; Biotechnologies ; Neuro Epidémiologie ; Immunologie ; Thérapeutique ; Eau et environnement ; Chimie verte ; Procédés céramiques et traitements de surface...





NAISSANCE DU CHU :

30 AVRIL 1974

1^{ÈRE} CONVENTION CONSTITUTIVE

entre le Centre Hospitalier Régional de Limoges et l'Université de Limoges

Signée par Monsieur P. Fauchais, Président de l'Université de Limoges
et Monsieur Jean Rebeyrol, Directeur général du CHR de Limoges



26 SEPTEMBRE 2013

2^{ÈME} CONVENTION CONSTITUTIVE

entre le Centre Hospitalier de Limoges et l'Université de Limoges

Signée par Madame Hélène Pauliat, Présidente de l'Université de Limoges
et Monsieur Hamid Siahmed, Directeur général du CHU de Limoges

DATES CLÉS



Université
de Limoges



1968

L'Université est officiellement créée

1969

Début des travaux du nouvel hôpital
sur le site de Marcland

1974

Début des Travaux
de la faculté de médecine
et de la faculté de pharmacie
sur le site de Marcland

**1^{ère} convention
HU**

1976

Inauguration de l'hôpital Dupuytren

1979

Hôpital Jean Rebeyrol

1991

Création de l'ENSIL

2007

Hôpital de la Mère et de l'Enfant (HME)

2011

Création de la fondation
partenariale de l'Université de Limoges

2012

Création de l'ILFOMER

2013

**2^{ème} convention
HU**

CBRS

2014

2019

CHU Dupuytren 2

**3^{ème} convention
HU**



CONVENTION CHU/UNIVERSITÉ 2019-2023

Cette convention organise les relations entre l'Université de Limoges et le CHU de Limoges, conformément à l'article L. 6142-3 du code de la santé publique et aux articles L.713-4 et L.713-5 du code de l'éducation.

Elle s'applique à l'Université et en son sein, aux UFR de Médecine et de Pharmacie et aux laboratoires rattachés d'une part, au CHU d'autre part pour l'ensemble des pôles hospitalo-universitaires du CHU et leurs structures internes

Elle vise à renforcer la coordination et la concertation des politiques et des actions conjointement menées par ces deux établissements dans le domaine du soin, de l'enseignement et de la recherche mais aussi dans celui de l'innovation, de la valorisation et de la coopération internationale, et permet d'en assurer une meilleure communication.

La coopération porte aussi sur la mutualisation de ressources en termes de :

- locaux : par exemple le Centre de biologie et de recherche en santé (cf p.15)
- équipements : la plate-forme technologique et bio-informatique BISCEM (Biologie intégrative Santé Chimie Environnement) pour réaliser des prestations d'analyses biologiques, chimiques et informatiques.
- personnels : politique de gestion prospective et stratégique des postes hospitalo-universitaires, interventions médicales spécialisées pour les personnels et les étudiants de l'Université,...
En y associant, en tant que de besoin, les représentants des organismes de recherche (CNRS, INSERM) appelés à travailler avec eux.

De plus, les parties s'engagent à collaborer dans la perspective de mise en place et de développement du projet « quartier de l'innovation Oméga-Lim ».

Ce projet construit à partir de la notion « One health », propose de regrouper sur le site de Marcland (sur lequel sont implantés les Facultés de Médecine et de Pharmacie et le CHU) les UFR dédiées à la biologie, chimie, la santé et le sport, l'ensemble des équipes de recherche (plus de 400 personnes) qui travaillent sur ces questions de santé, qu'elles soient humaines, animales, végétales ou environnementales, dans une approche intégrée.

La présence de plateaux techniques partagés et de locaux dédiés à l'accueil d'entreprises (qu'elles soient naissantes ou en phase de développement) favorisera l'émergence d'un « quartier de l'innovation », permettant de dynamiser le transfert et la création d'activités économiques, dans une approche intégrée et s'appuyant sur des niches d'excellence (bio-informatique, projet MICE...).

Le projet intègre l'action « onco-sphère Nouvelle-Aquitaine » envisagée sur Limoges et associe les activités développées dans le cadre de la silver économie, ces thématiques étant complètement incluses dans la notion « One health ».

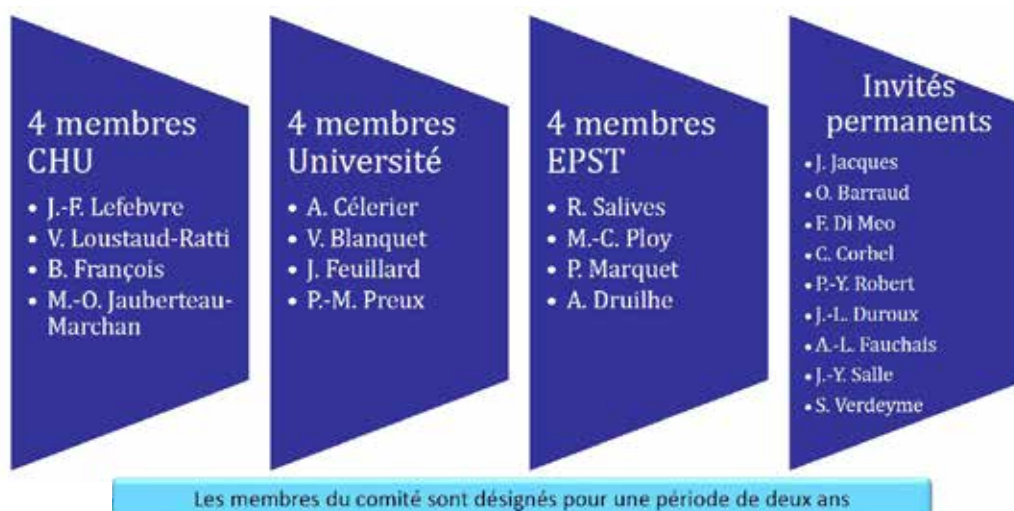
Ce partenariat renforce le positionnement du CHU et de l'Université comme des acteurs majeurs sur le territoire, en particulier dans la promotion du site hospitalo-universitaire de Limoges dans la Région Nouvelle-Aquitaine.

LE COMITÉ DE LA RECHERCHE BIOMÉDICALE ET EN SANTÉ PUBLIQUE (COREBIOSP), INSTANCE DE CO-PILOTAGE DE LA POLITIQUE DE RECHERCHE CLINIQUE ET D'INNOVATION ENTRE LE CHU ET L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES

La politique de coopération entre le CHU et l'Université de Limoges en matière de recherche clinique et d'innovation est définie, suivie et évaluée par le COREBIOSP, instance propre à la réglementation hospitalo-universitaire et qui associe des représentants du CHU, de l'Université et des établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST), CNRS et INSERM.

LA COMPOSITION 2019-2021

Présidé par Madame le Pr LOUSTAUD-RATTI et vice-présidé par Madame le Pr PLOY



LES AXES STRATEGIQUES DEFINIS POUR LA PERIODE 2016 2021

QUATRE AXES PHARE, UN AXE ÉMERGENT



LE CBRS : UN LIEU PRIVILÉGIÉ POUR CÉLÉBRER CE PARTENARIAT



Le Centre de Biologie et de Recherche en Santé (CBRS), qui a ouvert ses portes en 2014 et accueille 300 professionnels, est l'un des projets emblématiques de la collaboration entre le CHU et l'Université de Limoges.

Lumineux, spacieux, agréable, fonctionnel et doté d'un plateau technique de pointe, ce bâtiment commun offre des conditions optimales de développement aux équipes de recherche hospitalo-universitaires en favorisant le transfert technologique rapide de la recherche fondamentale vers la recherche clinique, au bénéfice des malades.

Ce centre devrait faire l'objet de travaux d'extension dans le cadre du projet Oncosphère, soutenu par la région Nouvelle-Aquitaine.

Hommage au Pr François Denis Le CBRS portera bientôt son nom...



©DR

Reconnu et apprécié de toute la communauté médicale, le Pr François Denis nous a quittés le 3 avril 2019 à l'âge de 77 ans, au terme d'un long combat contre la maladie. Chef du service de bactériologie, virologie et hygiène au CHU de Limoges en 1981, il ouvre le premier laboratoire de biologie sur le site hospitalo-universitaire en 1984.

Professeur émérite, expert analyste et médecin expert, il apportera sa brillante participation aux travaux de recherche autour des maladies infectieuses et sera

particulièrement impliqué dans la conception et la construction du futur CBRS (Centre de Biologie et de Recherche en Santé). Le Pr Denis donnera à ce centre de biologie et de recherche la notoriété aujourd'hui saluée dans le monde hospitalo-universitaire français, comme un exemple de rapprochement des laboratoires hospitaliers de biologie et des équipes de recherche, doté de plateaux techniques communs. Symbole de l'excellence de la recherche, ce centre portera bientôt son nom.



Centre Hospitalier Universitaire (CHU)
2, avenue Martin Luther King - 87042 Limoges cedex
Tél. : 05 55 05 55 05
www.chu-limoges.fr



**Université
de Limoges**

Université de Limoges
33 rue François Mitterrand - 87032 Limoges
Tél. : 05 55 14 91 00
www.unilim.fr